Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Recu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025





Page

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES Afférents <u>En</u> Qui ont pris part à la DELIBERATION exercice 92 92 **PRESENTS** 45 **POUVOIRS Suppléants** 4 **POUVOIRS Titulaires** 14 **ABSENTS** 29 Vote Pour : 63 Vote Contre : Abstention :

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

Date de la Convocation 8 AVRIL 2025

Date d'Affichage 8 AVRIL 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Mathieu BLESS, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Françoise MALAURE-NERIN, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Marie-Paule SENAT SOLOFRIZZO, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Laurent ESTRADA à Patrick CAUSSE, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire: Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Michelle LAVIT, Lahcène BAAZIZ à Francis RUFFEL, Florence BELOU à Mathieu BLESS, Michel BONNET à Bernard FERRET, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Laurence CRANSAC VELLARINO à Christophe GOURMANEL, Isabelle FOUROUX-CADENE à Pascale PUIBASSET, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Christelle HARDY-HEBRARD à Martine SOUQUET, Francis MONSARRAT à Alain ASSIE, Christel PALIS à Dominique HIRISSOU, Jean-Marie VALATX à Marie-Claire MATE, François VERGNES à Paul BOUVRAIS, Claire VILLENEUVE à Christian PERO

Absents/Absents excusés: Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Dominique BOYER, Jacques BROS, Alain CAMALET, Gabriel CARRAMUSA, Céu DA COSTA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Maryse GRIMARD, Christophe HERIN, Jean-Paul LALANDE, Christian LONQUEU, Marie MONTELS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Francis PRADIER, Didier SALANDIN, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Claude SOULIES, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Gilles TURLAN

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N° 84_2025 ACTES: 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 05- Désignation d'un délégué au Syndicat mixte du bassin Tarn Aval - Modification

Exposé des motifs

La Communauté d'agglomération est membre du Syndicat mixte du Bassin Tarn aval.

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Recu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025

ID: 081-200066124-20250414-84_2025-DE

Les délégués appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès du Syndicat mixte du bassin Tarn Aval sont au nombre de 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants. Lors du Conseil de communauté du 13 août 2020, les délégués ont été désignés dont Monsieur Thierno BAH, Délégué titulaire. Ce dernier ayant démissionné, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire.

Le Conseil de communauté,

Ouï cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'environnement et notamment l'article L211-7.

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin Tarn Aval,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération du 13 août 2020 désignant les délégués au Syndicat mixte du bassin Tarn Aval,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne François VERGNES, Délégué titulaire pour siéger au sein du Syndicat mixte du bassin Tarn Aval.

Les autres membres désignés précédemment restent inchangés et la liste des membres est donc :

Titulaires	Suppléants
 PUIBASSET Pascale CAUSSE Patrick HERIN Christophe HIRISSOU Dominique DAMEZ Olivier GERAUD Nicolas VERGNES François DAVALAN Christian 	 TISSERAND Jacques CHARRUYER Sébastien TURLAN Gilles ASSIE Alain MOULIS Max BRUNEAU Richard FERRET Bernard SOULIES Claude

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

3 0 AVR. 2025

- publication - mise en ligne

3 0 AVR. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme, Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance Paul BOULVRAIS Gaillac-Graulhet

AGGLOMÉRATION

entre vignoble et bastides

Le Président, Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.